

où nous avons le plus de personnes en EMS en Suisse. Nous avons donc effectivement des réflexions à nous faire et surtout sur «comment renforcer ce maintien à domicile». C'est pour ça que, dans la planification des soins de longue durée, nous avons essayé de maîtriser l'évolution du nombre de lits d'EMS en disant qu'en principe nous ne prendrions pas plus de cas A et B dans les EMS, sauf bien sûr lorsque la nécessité est là et que nous renforcerions de manière très forte les services d'aide et soins à domicile pour permettre justement à ces personnes de rester à domicile.

J'ai essayé de répondre le mieux possible à toutes vos questions. Nous nous engageons dans ce projet. C'est un énorme engagement. Je suis persuadée que c'est un concept qui sera cohérent avec l'apport de tous les acteurs concernés.

– Au vote, la prise en considération de cette motion populaire est acceptée par 81 voix contre 3. Il y a 10 abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brunner (SE, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminboeuf (BR, PS/SP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganiot (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Pitet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E (SC, PDC/CVP), Schorderet G (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Zadory (BR, UDC/SVP).
Total: 81.

Ont voté non:

Cotting (SC, PLR/FDP), de Weck (FV, PLR/FDP), Hunziker (VE, PLR/FDP). Total: 3.

Se sont abstenus:

Badoud (GR, PLR/FDP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Morand (GR, PLR/FDP), Thürler (GR, PLR/FDP), Wicht (SC, PLR/FDP). Total: 10.

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique. Il sied de relever que la concrétisation de cette motion populaire sera

intégrée au projet de loi sur les personnes âgées, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Postulat P2048.09 Ursula Krattinger-Jutzet/Christian Marbach
(programme de soins palliatifs dans le canton de Fribourg)¹

Prise en considération

Marbach Christian (PS/SP, SE). Nous remercions le Conseil d'Etat pour sa prise de position de principe positive envers notre postulat. En-deçà de la nécessité de développer les soins palliatifs dans notre canton, notre postulat a aussi comme but de lancer un débat public sur ce sujet dont on parle encore trop peu. Si je m'exprime en français, c'est aussi pour avoir un meilleur écho pour cette cause. Aujourd'hui, il existe déjà une certaine offre dans l'accompagnement palliatif, par exemple 12 lits à l'Hôpital de Châtel-Saint-Denis accompagnés d'une équipe relais, d'une nouvelle unité mobile dans le district de la Glâne ou encore le projet «Voltigo» mené par la Ligue suisse contre le cancer. Cependant, l'offre est lacunaire et insuffisante dans plusieurs parties de notre canton et il faut absolument la développer. Nous avons besoin d'un concept élargi qui pourra dès la fin du projet «Voltigo», limité dans le temps, être fonctionnel. Il ne faut pas attendre jusqu'en 2013, mais lancer dès aujourd'hui les réflexions nécessaires à la mise en place d'un réseau de médecine palliative intégré dans notre réseau de soins. Notre société est en permanente évolution. L'espérance de vie est croissante. Les personnes vivant seules sont toujours plus nombreuses. Dans cette optique, beaucoup de questions fondamentales se posent, comme par exemple: quelles sont les meilleures solutions d'un point de vue économique qui permettent à tout un chacun une fin de vie digne? Quelles sont les conditions cadres à mettre en place afin de pouvoir évaluer le mieux possible la situation souvent très difficile des proches? Que doit-on entreprendre avec les caisses-maladie? Quelles sont les lignes directrices nécessaires aux différentes organisations qui prennent ou devraient prendre en charge les soins palliatifs? Sur la base de toutes ces réflexions, qui ne se veulent naturellement pas exhaustives, nous demandons aussi par ce postulat au Conseil d'Etat de ne pas laisser dormir ce dossier jusqu'en 2013, mais d'anticiper le problème en prenant contact déjà maintenant avec les organisations susceptibles d'être intéressées dans le but de mettre sur pieds un réseau efficace. Dans cette optique, merci chers collègues de soutenir le postulat.

Aeby-Egger Nicole (ACG/MLB, SC). Notre groupe a fait les constatations ci-dessous. Le postulat, comme beaucoup d'autres reçoit une réponse très tardive, ce que nous devons relever et regretter. La réponse du Conseil d'Etat se cache en quelque sorte derrière le

¹ Déposé et développé le 16 février 2009, BGC p. 369; réponse du Conseil d'Etat le 15 mars 2010, BGC p. 864.

projet «Voltigo». Certes, une telle attention envers le projet «Voltigo» est louable car c'est un très bon projet. Toutefois, il ne faut pas oublier que c'est un projet pilote en grande partie financé par l'organe privé qu'est la Ligue suisse contre le cancer. C'est un projet temporaire. Dès lors, les différences instances, services et personnes qui travaillent dans le domaine des soins palliatifs n'ont pas besoin d'attendre les conclusions d'un projet. Par ailleurs, un état des lieux a déjà été effectué dans le cadre de ce projet «Voltigo». Les limites et les manques ont déjà été en grande partie mis en évidence. «Voltigo» est en route. Ce n'est pas une étude sûre, c'est une réalité qui a obtenu un soutien financier de la part de la Ligue contre le cancer parce qu'il tient déjà la route. Attendre des conclusions mettrait en péril le travail qui a commencé et qui ne pourrait pas continuer. De plus, «Voltigo» ne couvre pas l'entier du canton. Il se limite à deux endroits et ceci pour une durée limitée. Il s'agit de travailler dès à présent à dégager les moyens pour élargir et pérenniser, ce qui va être mis en place par «Voltigo» et développer ce à quoi «Voltigo» ne répond pas. Par exemple, le développement de l'offre stationnaire des soins palliatifs dans les EMS, l'élargissement des horaires d'intervention des services d'aide et de soins à domicile et du niveau de formation des professionnels. Sans prévoir la continuité et le développement des soins palliatifs dans un rapport demandé par ce postulat, on risquerait d'avoir une rupture inacceptable de notre offre cantonale déjà bien pauvre.

La réponse cite également l'équipe relais de Châtel-Saint-Denis. Cette équipe fait, en effet, ponctuellement et pour les patients qui sont passés dans son service, un travail remarquable. Ça reste du coup par coup, ce que ne mentionne pas la réponse. C'est un travail effectué sans effectif supplémentaire pour le service. Cette offre était donc envisageable lorsque le service n'avait pas un taux d'occupation tel que c'est le cas maintenant. Ceci signifie que cette offre ne peut pas continuer sans attribution de ressources en personnel. Il faut aussi relever l'implantation décentrée du service de Châtel-Saint-Denis.

Enfin, la réponse du Conseil d'Etat se veut rassurante. Le projet «Voltigo» assure une bonne prise en charge jusqu'en 2012. Les soins à domicile assurent la prise en charge avec certains EMS qui commencent à faire des efforts en formation dans ce domaine. L'équipe relais de Châtel-Saint-Denis est à disposition. On attend les résultats du projet «Voltigo». Non, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas si rose. «Voltigo» est un projet pilote partiel à durée limitée qui peut déjà donner des indications des manques dans l'offre en soins palliatifs de notre canton, ceci en collaboration avec les acteurs des services d'oncologie et des soins palliatifs existants. Il ne faut pas attendre avant d'élaborer ce rapport demandé par le postulat, le retard pris dans ce domaine étant déjà trop grand. Notre groupe va soutenir le postulat à l'unanimité, mais aussi en refusant d'attendre les résultats de «Voltigo», car le Conseil d'Etat a déjà tout pour permettre de faire ce rapport, pour programmer et prévoir ce qu'il faut pour améliorer les soins palliatifs dans notre canton.

Buchmann Michel (PDC/CVP, GL). Nos collègues demandent par leur postulat un renforcement de l'organisation des soins palliatifs dans notre canton. La réponse du Conseil d'Etat est positive, mais propose d'attendre les conclusions d'un projet qui s'appelle «Voltigo» et que certains d'entre nous découvrent aujourd'hui. «Voltigo» analyse sous la responsabilité de la Ligue fribourgeoise contre le cancer différentes facettes d'une prise en charge des personnes gravement atteintes dans leur santé. L'analyse des besoins en soins palliatifs y occupe une place centrale. Ce travail d'analyse a commencé en 2007. Les conclusions sont annoncées pour 2011–2012 sous la forme de comptes rendus d'expériences pilotes et de propositions concrètes. Je pense qu'il est normal d'attendre ce qui va sortir de ce travail. Toutefois, l'état des lieux en matière de soins palliatifs révèle actuellement des problèmes. Il serait peut-être bien de s'y attaquer un petit peu plus rapidement. Cette analyse révèle des difficultés de communication entre les différents partenaires actifs. Je pense que c'est là un point sur lequel on pourrait travailler. Il y a un manque de connaissances du réseau existant – car il y a des problèmes de communication globale –, des normes qui empêchent l'engagement plus efficace des services de soins à domicile, un accès limité aux soins palliatifs à domicile – il me semble qu'actuellement c'est une évidence – ainsi que le peu de lits disponibles actuellement en institution. Ce projet «Voltigo» veut intensifier l'accueil en soins palliatifs. Le futur se dessinera autour d'équipes mobiles disponibles 24h sur 24h à mon avis. Des expériences pilotes sont en cours. Nos collègues avaient donc raison d'insister en déposant leur postulat et le groupe démocrate chrétien, unanimement vous propose de les soutenir.

Zadory Michel (UDC/SVP, BR). Ich möchte zuerst einmal Herr Marbach gratulieren. Er redet wahnsinnig gut Französisch. Also wenn ich so gut Deutsch könnte...

Pour poursuivre en français dans la langue de Voltaire, je dirais que le groupe de l'Union démocratique du centre, à l'unanimité, soutiendra ce postulat. Il est clair que les soins palliatifs sont un sujet délicat. Les soins palliatifs ne s'improvisent pas. On ne peut pas exiger de l'Etat qu'il mette en place des structures de soins palliatifs. Je vous rappelle qu'il y a tout de même des embryons de soins palliatifs, que ce soit à Châtel-Saint-Denis, à Estavayer-le-lac ou encore bientôt à Meyriez. C'est un système qui doit à mon avis se développer gentiment. Il ne faut pas que l'on mette la pression. C'est bien que l'on martèle un petit peu sur le clou, je n'ai rien contre. On fait déjà des efforts dans les soins palliatifs.

En ce qui concerne les soins palliatifs à domicile, ils ne s'improvisent pas non plus. On ne peut pas envoyer n'importe quelle infirmière des soins à domicile pour faire des soins palliatifs. Si on prend l'exemple de la France où les soins palliatifs, voire même la chimiothérapie, se font à domicile, on peut développer beaucoup de choses. M. Maillard nous a dit que dans le canton de Vaud tout était rose. Le système fonctionne mieux dans le canton de Vaud que chez nous, mais ce n'est pas une raison pour qu'on ne puisse pas progres-

ser. Actuellement, avec le vieillissement de la population, il est clair que les soins palliatifs prendront une importance beaucoup plus grande, malgré le fait que la médecine ait fait des progrès fulgurants ces cinquante dernières années. Cependant, il reste et il demeurera toujours des maladies incurables. La vie, c'est aussi la mort. Les soins palliatifs, par la force des choses, sont appelés à se développer. Il faut aller gentiment. Il ne faut pas que «Voltigo» devienne «Vertigo», pour vertige. Je crois que l'on est sur la bonne voie, mais il ne faut pas se presser. Il ne faut pas trop pousser non plus. Comme je vous l'ai dit, le groupe de l'Union démocratique du centre soutiendra ce postulat.

Cotting Claudia (PLR/FDP, SC). Les postulants prétendent que le canton de Fribourg ne possède pas de concept pour les soins palliatifs. Cette affirmation mérite une nuance pour deux raisons. D'abord, l'offre existe dans le cadre du réseau hospitalier fribourgeois et il est toujours en évolution. Ces soins palliatifs ont été mis en place et la question n'est pas restée sans réponse, sans réalité et sans projet. Le Conseil d'Etat nous dit qu'il a déjà mis en route depuis 2007 ce fameux projet «Voltigo». Pour une partie de notre groupe, nous le découvrons. Il nous intéresse bien sûr d'en savoir un tout petit peu plus puisque le rapport de la Ligue fribourgeoise contre le cancer que nous avons reçu cette semaine indique au budget 2010 un montant de 213 250 francs pour ce projet. Une grande partie de notre groupe soutiendra le postulat dans le sens des considérations du Conseil d'Etat et nous sommes tout ouïe pour en savoir un petit peu plus sur ce projet en cours.

Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE). Ein afrikanisches Sprichwort sagt: Derjenige, der alleine vorwärts geht, ist schneller. Aber derjenige, der zu zweit geht, kommt weiter. Genau dies soll mit dem vorliegenden Postulat erreicht werden: dass diejenigen, welche es wünschen, den letzten Weg in Begleitung gehen können. Der Aufbau der palliativen Pflege soll allen Patienten, die an einer fortschreitenden, unheilbaren Krankheit leiden, helfen, die verbleibende Zeit so gut wie möglich zu leben und sich auf den Abschied vorzubereiten. Palliativ-Pflege soll die physischen, psychischen, sozialen und spirituellen Leiden eines Patienten lindern und die Angehörigen unterstützen. Die Palliativ-Pflege soll nicht nur krebserkrankten Personen zugänglich gemacht werden, sondern allen Personen, unabhängig von ihrer Pathologie und des Ortes, wo sie sich befinden. Ob zu Hause, im Spital oder im Pflegeheim.

Ich danke dem Staatsrat, dass er das Postulat zur Annahme empfiehlt. Ich bin aber nicht sehr zufrieden, dass wir bis Ende April 2012 auf das Ende des Projektes «Voltigo» warten müssen und dann noch erst den Bericht abwarten müssen. Die Staatsmühlen mahlen langsam. Konkret heisst das, dass frühestens im Jahr 2013 mit Umsetzungen, Ausbildungen, Einrichtungen begonnen werden kann. Hoffentlich hat der Kanton trotz aller Steuersenkungen bis dahin noch Geld, um die palliative Pflege flächendeckend einzuführen. Denn der Staat muss hier seine Verantwortung wahr-

nehmen und die Palliativ-Pflege der gesamten Bevölkerung zugänglich machen, unabhängig ihrer finanziellen Situation.

Mit diesen Bemerkungen bitte ich Sie, das vorliegende Postulat anzunehmen.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Je remercie tous les intervenants qui acceptent ce postulat. J'aimerais dire deux mots sur «Voltigo». «Voltigo» est un projet qui a été développé par la Ligue fribourgeoise contre le cancer et qui postule que toute personne souffrant d'une maladie cancéreuse dans notre canton ainsi que ses proches bénéficient d'un accompagnement et d'un soutien adapté à leurs besoins et ceci à n'importe quel moment de la maladie. D'un point de vue organisationnel, ce projet se décline sur deux axes prioritaires et complémentaires. Tout d'abord, il s'agit d'évaluer et de développer le réseau de soutien et de réadaptation aux personnes concernées par un cancer dans le canton de Fribourg en fonction de l'analyse des besoins actuels et à moyen terme, soutenir le développement spécifique des soins palliatifs afin de garantir leur accessibilité à toutes les personnes concernées par un cancer. Ce projet a été soutenu par la Ligue suisse contre le cancer. Contrairement à ce qu'une députée a dit, la Ligue suisse contre le cancer soutient trois projets en Suisse. Sur la base de l'évaluation des trois projets qui ont été soutenus par la Ligue suisse, ils seront implantés dans les autres cantons en Suisse. Tout n'est pas déjà en œuvre. On attend l'expérience de ces trois projets au niveau suisse pour que la Ligue suisse l'implémente ensuite dans les différents cantons. Nous avons eu de la chance avec la qualité du dossier présenté par la Ligue fribourgeoise contre le cancer, avec la qualité de ses membres aussi, dont l'appui et l'apport des connaissances du Professeur Betticher. Nous avons pu ainsi faire en sorte que le projet de la Ligue fribourgeoise contre le cancer soit un des trois projets soutenus en Suisse. La Ligue fribourgeoise bénéficie depuis lors d'importantes contributions de la Ligue. Il s'agit de 150 000 francs pour 2009, de 100 000 francs pour 2010 et de 30 000 francs pour 2012.

Le projet «Voltigo», sur l'ensemble, est un projet à 550 000 francs pour évaluer l'état de la situation dans le canton et pour mettre en place des projets pilotes. C'est un comité d'accompagnement auquel je participe. Tout de suite la Direction de la santé s'est engagée dans ce projet. On ne l'appuie pas d'une manière très conséquente en termes de financement, mais nous sommes immédiatement entrés en matière sur les montants qui nous ont été demandés par la Ligue pour accompagner le projet. Une de mes collaboratrices est membre du comité de projet. Il y a trois groupes de travail qui se sont mis en place dans le cadre de ce projet. Il y a un groupe de travail «soins palliatifs», un groupe de travail «réintégration professionnelle» et un groupe de travail «réadaptation fonctionnelle». Il est extrêmement important de se focaliser sur le groupe de travail «réintégration professionnelle». Il faut savoir que dans notre canton, ce sont 1200 personnes qui reçoivent des diagnostics de cancer par année, 3 cas par jour. Pour toute ces personnes souffrant d'un cancer, en plus d'une maladie, il y a toute la préocupa-

tion, une fois la guérison survenue, d'une réintégration professionnelle.

En ce qui concerne les différents éléments qui ont été relevés par les députés, il y a déjà une offre qui existe. Elle est certes lacunaire, mais elle existe. Nous tentons de la développer aussi bien que possible. Il y a notamment des lits à Meyriez pour offrir aussi des soins palliatifs pour la partie germanophone de notre canton. On est un petit peu bloqué par les travaux de rénovation de l'Hôpital de Meyriez, mais ça va se faire. Nous avons, dans le cadre du budget 2010, octroyé 0,5% de la masse salariale des EMS pour de la formation. Dans ces montants de formation, nous avons spécifiquement demandé que les EMS renforcent la formation dans les soins psycho-gériatriques et les soins palliatifs. Dans les EMS, il faut absolument augmenter la formation des professionnels pour prendre en compte les personnes et offrir des soins de qualité. On ne se cache pas derrière le projet «Voltigo», mais on l'accompagne.

La Ligue a deux projets qui ont démarré, notamment dans le sud du canton. Il s'agit de potentialiser l'activité de l'unité de soins palliatifs de Châtel-Saint-Denis, tel que l'a relevé M^{me} Nicole Aeby. On expérimente différents modèles. Nous allons les évaluer et en tirer les enseignements nécessaires pour pérenniser une offre cantonale qui répondrait aux besoins de la population. L'idée c'est vraiment d'avoir ce projet pilote, d'en tirer les conséquences et ensuite de l'implémenter sur l'ensemble du canton, sur la base des expériences qui auront été réalisées par le projet «Voltigo». Certes, il est temporaire, mais l'idée est d'avoir par la suite un concept cantonal et de pérenniser l'offre, pour autant que les budgets de l'Etat le permettent et pour autant que vous dégagiez les moyens pour engager des personnes. Ça va immanquablement avec un renforcement des EPT. Dans le même temps, on a mis en consultation la planification des soins de longue durée, renforcement des services, plus de 100 postes dans les services d'aide et de soins à domicile.

Certains ont dit qu'il ne fallait pas attendre. Je vous demande justement d'attendre le résultat de ces projets pour mettre en place le concept le plus adéquat possible dans notre canton. En parallèle, on travaille déjà sur le concept national des soins palliatifs dans 6 domaines: les soins, le financement, la sensibilisation, la formation, la recherche et l'application de la stratégie. On intègre déjà ces éléments. On est déjà en train de préparer ce qui est possible chez nous à la Direction, là encore avec les forces que j'ai à disposition. On intégrera le projet «Voltigo». L'idée n'est pas d'attendre 2013. Pour nous, l'expérience pilote a démarré. Ce que nous aimerions pouvoir faire, c'est déjà tirer des conséquences l'année prochaine pour voir si l'on arrive à prévoir des montants au budget 2012 pour renforcer l'offre sur tout le territoire cantonal. C'est le planning que nous nous sommes fixés. Il dépendra surtout de ces projets pilotes. Au plus tard, ce sera pour le budget 2013 et il ne s'agit pas d'attendre 2013 pour développer un concept et pour mettre en place quelque chose en 2015. Ce n'est pas du tout dans ce sens que nous souhaitons aller. L'objectif est de mettre en place le plus rapidement possible un concept dont le but serait de garantir que chacun dans ce canton, dans la mesure où cela est possible, puisse choisir où

il souhaite mourir. Ce n'est peut-être pas possible pour toutes les situations, mais il faut essayer de le faire dans la mesure du possible. L'idéal serait que les personnes en fin de vie puissent choisir, en discutant avec les professionnels de la santé et ses proches, quelle est la meilleure solution pour elle.

C'est avec ces remarques que je vous demande d'accepter le postulat et d'accepter également le fait que l'on ait un petit peu de retard pour rendre le rapport. Ce ne sera pas 2013, je m'y engage.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 85 voix. Il n'y a pas d'opposition et d'abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyerler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brunner (SE, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Duc (BR, ACG/MLB), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfeli (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). Total: 85.

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Postulat P2056.09 Gabrielle Bourguet/René Thomet (mesures d'aide en faveur des parents d'enfants gravement malades)¹

Prise en considération

Bourguet Gabrielle (PDC/CVP, VE). Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse même si ce qu'il considère comme un rapport me laisse sur ma faim.

¹ Déposé et développé le 18 juin 2009, BGC p. 1160; réponse du Conseil d'Etat le 15 mars 2010, BGC p. 866.